



Instructions de course du CLUB DE VOILE ET RÉGATES DE MAGOG (CVRM) Saison 2019

La régata et ses règles peuvent paraître bien complexes pour le néophyte, mais une lecture des instructions décrites ci-dessous démystifiera le nouvel amateur de régata qui constatera que, finalement, la régata, ce n'est vraiment pas compliqué, et qu'elle s'adresse à tous et chacun, peu importe son expérience!

Et que de toute façon, c'est tout simplement pour le plaisir! L'expérience s'acquiert rapidement, il faut simplement prendre quelques minutes pour se familiariser avec les codes et se présenter sur la ligne de départ. Le reste suivra!

Ces instructions de course sont données pour les courses du 22 juin et du 6 juillet 2019 du calendrier du CVRM.

Instructions de régata

1. Règlements

1.1. Cette régata est régie par *Les règles de course à la voile ISAF 2017-2020* et telles que sanctionnées par l'Association canadienne de yachting et la Fédération de la voile du Québec, sauf si l'une de ses règles est modifiée par les présentes *Instructions de course*.

Les règles sont disponibles au lien suivant :

https://www.sailing.ca/files/FR_RRS_20172020_Property_of_Sail_Canada_FFV_Source.pdf

1.2. En cas de conflit entre la version anglaise et la version française des *Instructions de course* ou de l'*Avis de course*, la version française aura préséance.

2. Inscriptions

2.1. Cette régata s'adresse aux voiliers de 18 pieds et plus (quillards, dériveurs lestés et multicoque avec cabine).

2.2. Pour être considéré comme concurrents officiels de la régata, chaque bateau doit avoir rempli le formulaire d'inscription et avoir acquitté les frais de régata de 40\$ pour la saison 2019.

3. Sécurité

3.1. Chaque embarcation participante doit respecter les exigences minimales en matière d'équipement de sécurité établies par transport Canada (2) en vigueur sur le Lac Memphrémagog.

Veuillez consulter le lien suivant pour plus de détails :

<http://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/TP-511f.pdf>

3.2. Principes de base

3.2.1. Sportivité et respect des règles

Les concurrents du sport de la voile sont soumis à un ensemble de règles qu'ils sont tenus de suivre et de faire appliquer. Un principe fondamental de sportivité est que les concurrents qui enfreignent une règle effectueront rapidement la pénalité réparatrice. Généralement,

lorsqu'un bateau sur l'allure bâbord ne cède pas le passage à un bateau concurrent sur l'allure tribord, le fautif doit effectuer deux tours sur lui-même (720°).

3.2.2. Responsabilité environnementale

Les participants sont encouragés à minimiser tout impact environnemental négatif lors de la pratique du sport de la voile. Par exemple, évitez de jeter des déchets par-dessus bord et triez-les plutôt dans les bacs appropriés de votre marina ou votre domicile.

4. Communications

- 4.1. Le canal VHF 77 sera utilisé par le comité de course afin de donner les instructions avant et pendant les séquences de départ.
- 4.2. Une fois la séquence de départ entamée, il est interdit de communiquer avec le comité de course par VHF sauf en cas d'urgence ou pour répondre à une demande du comité de course.

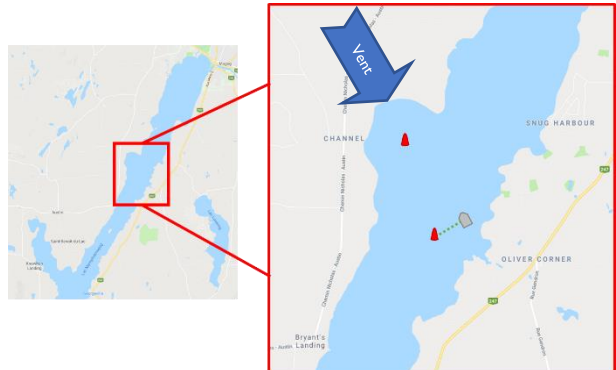
5. Horaire des départs

- 5.1. Le premier départ des courses sera donné le 22 juin et le 6 juillet à midi (1200) ou dans les minutes suivantes selon les conditions météorologiques.
- 5.2. Aucun départ ne sera donné après 1530.
- 5.3. Le comité de course a comme objectif de compléter 3 ou 4 courses durant l'après-midi.
- 5.4. Un vent minimum de 3 nœuds (3 kts) est nécessaire afin que la séquence de départ soit entamée.

6. Parcours

- 6.1. Le départ aura lieu dans le secteur de la *Baie Channel* (entre l'île *Lords* et *Magog*). Le parcours sera un aller-retour entre la ligne de départ et une marque qui sera installée au vent la ligne. La marque devra être laissée à bâbord.

Le schéma ci-contre est à titre d'exemple seulement.



7. Bouées et marques

- 7.1. La bouée de départ et la marque seront de couleur rouge et de forme conique.

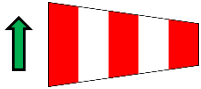
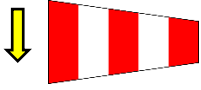


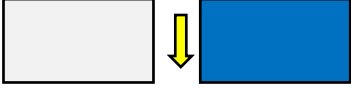

8. Bateau comité

- 8.1. Le bateau comité sera identifié par un drapeau orange marqué des lettres CVRM.



9. Procédures de départ

- 9.1. Il y aura un départ par course. Tous les bateaux (toutes classes confondues) devront prendre le départ au même moment.
- 9.2. Après chaque signal, le comité de course annoncera sa signification sur le VHF.
- 9.3. La séquence de départ est décrite dans le tableau suivant :

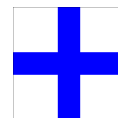
Temps avant le départ	Pavillons	Signaux sonores	Description
Indéterminé		••	Le pavillon <i>Aperçu</i> est hissé Les départs sont suspendus.
6 minutes		•	Le pavillon <i>Aperçu</i> est abaissé
5 minutes		•	Le pavillon <i>Blanc</i> est hissé
4 minutes		•	Le pavillon <i>Bleu</i> est hissé
1 minute		•	Le pavillon <i>Bleu</i> est abaissé
0 (Départ!)		•	Le pavillon <i>Blanc</i> est abaissé

10. Ligne de départ

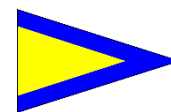
- 10.1.** La ligne de départ sera entre le drapeau du bateau comité et le sommet de la bouée rouge conique.
- 10.2.** Le bateau comité de course peut se servir d'une bouée d'écartement. Dans tel cas, aucun bateau ne peut passer entre cette bouée et le bateau comité. Prière de conserver une distance raisonnable entre votre voilier et le bateau comité.

11. Rappel

11.1. Le *rappel individuel* d'un bateau sera signalé par le *pavillon X* et un (1) signal sonore. Le numéro de voile du bateau concerné sera annoncé sur le canal 77 ou au porte-voix. Il incombe au skipper de constater que son bateau est l'objet d'un rappel et de s'y conformer.



11.2. Le *rappel général* sera signalé par le *pavillon Premier Substitut* et deux (2) signaux sonores.



11.3. La séquence de départ recommencera une minute après que le *pavillon Premier Substitut* soit abaissé.

12. Ligne d'arrivée

- 12.1. La ligne d'arrivée sera entre le drapeau du bateau comité et le sommet de la bouée rouge conique.
- 12.2. Un signal sonore sera émis au passage de chacun des bateaux.

13. Temps limite

- 13.1. Le temps limite pour traverser la ligne d'arrivée sera de 20 minutes après l'arrivée du premier bateau.
- 13.2. Pour signifier que le temps limite est atteint, le bateau comité émettra 5 signaux sonores.
- 13.3. Les bateaux qui n'auront pas complété le parcours avant la fin du temps limite seront classés *Did Not Finish* (DNF) et auront un pointage équivalent au nombre de concurrents +1.

14. Protêt

- 14.1. Étant donné le caractère amateur et amical de cette régate, aucune demande de redressement ne pourra être adressée aux officiels.

15. Classement

- 15.1. Le système de points *a minima*, règle A2, sera utilisé.
1^e place = 1 point 2^e place = 2 points 3^e place = 3 points etc.
- 15.2. Le gagnant des régates de la saison 2019 du CVRM sera déterminé par le bateau qui aura accumulé le moins de points à la fin des 2 jours de course.
- 15.3. Lorsque 5 courses seront complétées, le pire score (le plus haut pointage) d'un bateau sera annulé.
- 15.4. En cas d'égalité au pointage, l'égalité sera départagée par le meilleur temps cumulatif compensé par le calcul d'handicap PHRF.
- 15.5. Il y aura un gagnant par classe ainsi qu'un gagnant toutes classes confondues.

**Notez que le comité de course demeure disponible pour répondre à toutes vos questions.
N'hésitez pas à nous contacter!**

Glenn Buck : 4glennb@gmail.com (819) 574-0336

Josée Beaumont: (514) 777-5330